



REVUE DE PRESSE

15 janvier 2021

Sommaire

Covid-19	2
Les membres de l'ATUQ	2
Hommage à Madame Constance Provost, première femme présidente de la Société de transport de l'Outaouais.....	2
Les taxes foncières encore reportées de deux mois à Gatineau	3
Pas d'audiences publiques du BAPE à Lévis sur le projet de transport collectif.....	5
Marc Demers n'a jamais démissionné de l'ARTM	6
Sujets connexes	8
Lachine veut un « tram-cargo » dans son parc industriel	8
Le tramway pour transformer et revitaliser Lachine à échelle humaine	9
Veille technologique	11
Invitation aux médias - Conférence de presse concernant un investissement en matière d'hydrogène.....	11

À la recherche d'un vieil article de journal?

Les archives de la revue de presse sont disponibles sur le site web de l'ATUQ :

<https://atuq.com/fr/nouvelles/revue-de-presse-quotidienne/>

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX!





Covid-19

Les membres de l'ATUQ

Hommage à Madame Constance Provost, première femme présidente de la Société de transport de l'Outaouais



<https://atuq.com/fr/hommage-a-madame-constance-provost-premiere-femme-presidente-de-la-societe-de-transport-de-loutaouais/>

C'est avec tristesse que les membres et les employés de l'ATUQ ont appris le décès de Madame Constance Provost, femme de tête, femme de cœur, ex-maire d'Aylmer et première femme présidente de la Société de transport de l'Outaouais, de 1983 à 1995. Mme Provost mérite sa place dans notre mémoire collective. Voici quelques lignes qui témoignent de notre plus grand respect, tant pour ce qu'elle fut que pour ce qu'elle a réalisé.

Visionnaire, Mme Provost a toujours soutenu l'intégration d'innovations technologiques dans le milieu, pour un meilleur service aux clients. Après la réforme Ryan de 1992, et le transfert des responsabilités du transport en commun vers les Villes, elle a su convaincre de la pertinence d'un forfait valide à travers l'Outaouais, et Ottawa. Cette vision d'un transport intégré facilite la vie, encore aujourd'hui, des milliers de clients qui se prévalent des services de la STO pour leurs déplacements.

Ainsi, au nom de ses membres et de ses employés, l'ATUQ offre ses plus sincères condoléances à toute la famille, à tous les amis de Mme Constance Provost, ainsi qu'à la grande famille de la STO qui en garde un excellent souvenir.



Les taxes foncières encore reportées de deux mois à Gatineau



La Maison du citoyen de Gatineau

PHOTO : RADIO-CANADA

Radio-Canada

Publié hier à 16 h 20

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1763215/taxes-foncieres-report-gatineau-hull-conseil-municipal-2021>

Gatineau reporte une fois de plus le paiement des taxes municipales et des permis d'affaires. La mesure, qui est recommandée par le comité exécutif de la Ville, sera soumise au vote des élus vendredi lors d'une séance spéciale du conseil municipal.

Le maire Maxime Pedneaud-Jobin en a fait l'annonce jeudi, lors de son premier point de presse de l'année.

Au lieu du 3 février et du 30 juin, les dates butoirs pour le paiement des taxes seront repoussées, sans intérêt ni pénalité, aux mois d'avril et d'août. Le maire est convaincu que la majorité des élus vont approuver le règlement.

C'est la deuxième fois que la Ville de Gatineau agit de la sorte. En mars 2020, le comité exécutif avait adopté à l'unanimité une résolution qui accorde un [sursis pour l'ensemble des contribuables gatinois](#).



Maxime Pedneaud-Jobin est le maire de Gatineau.

PHOTO : RADIO-CANADA

C'est une décision qui va permettre aux entreprises et aux citoyens qui sont durement touchés par la crise d'avoir une certaine marge de manœuvre dans la gestion de leurs dépenses.



Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau

On sait que ça peut être, dans le cas des entreprises, plusieurs dizaines de milliers de dollars et pour les citoyens plusieurs milliers de dollars, donne en exemple M. Pedneaud-Jobin.

Il soutient que ce n'est pas une décision sans conséquence pour la Ville. On va devoir essayer des pertes qui pourraient aller jusqu'à 1,3 million de dollars, précise-t-il.

Le maire invite ceux et celles qui peuvent le faire à payer leur compte de taxes comme prévu.

Transport en commun : rencontre avec le fédéral à venir

Le maire a réitéré que le temps presse dans le dossier du transport en commun de la municipalité.



Dessin représentant un tramway, chemin d'Aylmer.

PHOTO : COURTOISIE

Le maire dit avoir demandé une rencontre avec des membres du cabinet du premier ministre Justin Trudeau. La réponse a été hâtive et les deux partis cherchent à s'entendre sur une date.

Ça m'envoie une réponse positive, dit le maire de Gatineau. Mais les prochains mois vont être cruciaux, ça nous prend un engagement formel. C'est pour ça que j'étais content que le gouvernement réponde à ma demande.

Selon lui, même si les taux d'utilisation des transports en commun sont extrêmement bas en raison de la pandémie, cela ne remet pas en question le besoin à long terme pour un tel projet.

Propos du conseiller Mike Duggan

Lors de ce point de presse, le maire a également dénoncé les propos tenus par le conseiller du district de Deschênes à l'endroit de la conseillère Myriam Nadeau.

Mike Duggan songe à se présenter comme candidat dans le district de Pointe-Gatineau lors des prochaines élections municipales. Dans une entrevue accordée au journal *Le Droit*, il avait reproché à l'actuelle élue du district, Mme Nadeau, de ne pas respecter la communauté chrétienne parce que, selon lui, elle n'a pas consulté l'église Saint-François-de-Sales lors de la fermeture de la rue Jacques-Cartier en mai dernier.

M. Duggan dit assez régulièrement des choses qui n'ont pas de bon sens, et je réagis rarement, mais je pense qu'il a dépassé les bornes. Des attaques personnelles comme ça en politique, ça n'a pas sa place, ce n'est pas digne d'un élu, dénonce le maire Pedneaud-Jobin.

Il a souvent insulté des collègues, des journalistes, des fonctionnaires, des citoyens.

Pour moi, si M. Duggan se sent obligé de changer de quartier, c'est parce qu'il perdrait dans son quartier, ajoute le maire.



Selon lui, le district de Pointe-Gatineau a souffert et la dernière chose dont le quartier a besoin est la politcaillerie sur le dos des citoyens de la part de M. Duggan.

M. Pednaud-Jobin est un politicien, moi je suis un politicien, c'est une année électorale, alors ça commence, a pour sa part rétorqué M. Duggan en entrevue. Je suis quelqu'un de très franc et honnête alors je suis une cible facile. Mais ça ne m'inquiète pas, ça fait partie de la démocratie d'avoir des adversaires.

Avec les informations de Nathalie Tremblay

Pas d'audiences publiques du BAPE à Lévis sur le projet de transport collectif

<https://www.journaldequebec.com/2021/01/14/pas-dauidences-publiques-du-bape-a-levis-sur-le-projet-de-transport-collectif>

TAÏEB MOALLA

et

JEAN-LUC LAVALLÉE

Jeudi, 14 janvier 2021 12:47 MISE À JOUR Jeudi, 14 janvier 2021 12:47

Le projet de voies réservées sur le boulevard Guillaume-Couture, à Lévis, ne fera pas l'objet d'audiences publiques du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement), contrairement au projet de tramway à Québec.

Sans surprise, le projet de transport collectif lévisien, évalué à 88 M\$, **ne soulève pas de grands enjeux et n'a provoqué aucune levée de boucliers.**

La période d'information publique a pris fin officiellement le 5 janvier dernier. Aucune demande de consultation ou de médiation n'a été acheminée au ministre de l'Environnement durant cette période, ce qui signifie que le BAPE a terminé son travail.

«C'est fini pour nous, il n'y a pas de consultations publiques, mais il y a quand même une analyse qui se poursuit [au ministère de l'Environnement]», a indiqué Rachel Rousseau du BAPE.

Le chantier, qui durera environ quatre ans, pourrait débuter cet automne. La Ville de Lévis prévoit de faire l'acquisition de 50 bandes de terrain pour réaliser son projet et ne prévoit, pour l'instant, **qu'une seule acquisition complète, celle d'une station-service Irving sur le boulevard Guillaume-Couture**, comme le révélait *Le Journal* en décembre.

Lehouillier pas surpris

Appelé à réagir, le maire de Lévis, Gilles Lehouillier, n'a pas semblé surpris de la situation. «On ne peut pas avoir les mêmes problématiques que vous pouvez avoir lorsque vous faites un tramway, par exemple. Il ne faut surtout pas comparer. Ce n'est absolument pas le même niveau de projets», a-t-il expliqué.

À la demande du BAPE et du ministère des Transports, Lévis doit toutefois compléter «une petite étude sur les transferts de parts intermodales», a ajouté le maire en précisant que ce document sera prêt à la fin février ou au début mars.

Les travaux pour le réseau structurant de Lévis doivent débuter à l'automne 2021 ou au printemps 2022. La mise en service est toujours prévue pour 2025.



Marc Demers n'a jamais démissionné de l'ARTM



Par

Stephane St-Amour | Initiative de journalisme local

Publié le 14 janvier 2021

<https://courrierlaval.com/marc-demers-na-jamais-demissionne-de-lartm/>

Malgré l'annonce officielle de sa démission l'hiver dernier, on a appris avec stupéfaction, mardi soir, que le maire Marc Demers n'a jamais quitté son poste au conseil d'administration (CA) de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

L'information est sortie furtivement à la toute fin de l'assemblée du conseil municipal, échappant à l'attention des partis d'opposition.

Ça s'est passé lors des échanges entourant l'avis de proposition de David De Cotis à l'effet d'instaurer la gratuité de la passe mensuelle d'autobus de la STL pour les jeunes lavallois de 12 ans et moins.

Débatant de la proposition, le conseiller municipal et président de la Société de transport de Laval (STL), Éric Morasse, la jugeait «caduque» considérant que **pareille mesure est enchâssée dans la refonte tarifaire adoptée lors de la dernière séance du CA de l'Autorité régionale**, laquelle entrera progressivement en vigueur à compter du 1er juillet. «[C'est] un cheval de bataille de notre maire Marc Demers en tant que membre du comité exécutif de l'ARTM», a-t-il déclaré au sujet de la gratuité du transport collectif pour les moins de 12 ans.

«Comme monsieur Morasse l'a expliqué, monsieur le maire a un siège sur le CA de l'Autorité régionale de transport métropolitain, [il] s'est déjà positionné en faveur de cette mesure», a renchéri le conseiller de Laval-les-Iles et membre associé du comité exécutif, Nicholas Borne, celui-là même que M. Demers avait identifié pour lui succéder en mars dernier.

Rappel des faits

Par voie de communiqué le 9 mars 2020, le maire Demers annonçait qu'il avait remis sa démission à titre d'administrateur de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) au président du conseil d'administration, Pierre Shedleur. «Cette démission deviendra effective lorsqu'il sera remplacé au conseil par un autre membre élu de Laval», écrivait-on.

La raison alors évoquée: Marc Demers souhaitait «se consacrer davantage aux intérêts de la population lavalloise».



Il renonçait du coup aux émoluments de 20 000 \$ par année attachés à cette fonction.

Volte-face

Au cabinet du maire, on explique la volte-face de Marc Demers du fait que Laval aurait perdu son siège advenant sa démission.

«Je vous confirme que M. Demers avait bel et bien l'intention de démissionner de sa fonction au conseil d'administration de l'ARTM, indique son porte-parole, Alexandre Banville, par courriel. Pour que Laval puisse toujours jouir d'une bonne représentation à cette instance, nous souhaitons proposer la candidature de M. Nicholas Borne». Précisons ici que le CA de l'ARTM est formé de 15 membres dont 8 sont désignés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), nommément les 5 élus composant le conseil.

«Malheureusement, la recommandation de la CMM était de refuser le remplacement de M. Demers par un élu autre que le maire de Laval [...] Conséquemment, dans le plus grand intérêt de la population lavalloise, M. Demers est demeuré en poste.»

Pas de délégation de pouvoir

À la CMM, on informe que le maire de Laval et les mairesses de Montréal et Longueuil sont nommés d'office au conseil de l'ARTM et qu'aucune délégation de pouvoir n'est autorisée.

«Il n'est pas possible pour un maire de déléguer un élu de son équipe pour le représenter au conseil de l'ARTM, nous écrit Julie Brunet, conseillère en communication à la Direction générale de la CMM. Vous devez savoir que la Loi sur l'*Autorité régionale de transport métropolitain* ne prévoit pas de mécanisme de remplacement temporaire de ses administrateurs».

Une règle «archaïque» qui «fait preuve de bien peu d'empathie», estime le porte-parole du cabinet du maire de Laval. «Alors que M. Demers limite ses activités pour des raisons familiales et de santé, il n'est toujours pas possible de se faire remplacer, et ce, même temporairement et pour des raisons extraordinaires.»

Information corroborée par le conseiller aux affaires publiques et relations média à l'Autorité régionale, Simon Charbonneau, qui souligne au passage que le conseil de l'ARTM tient ses séances à huis clos, tel que le prévoit sa loi constitutive.

Surprise

Jusqu'à mardi soir dernier, le chef de l'opposition officielle, Michel Trottier, prenait pour acquis que Nicholas Borne siégeait au conseil de l'Autorité régionale de transport métropolitain à titre d' élu lavallois.

«Question de transparence, la moindre des choses aurait été de corriger le tir», a commenté M. Trottier.

Au cabinet du maire, on n'a pas jugé bon publier un nouveau communiqué pour informer que le maire demeurait en fonction.

«Dans sa lettre de démission que vous relatiez avec justesse au printemps dernier, M. Demers indiquait qu'il souhaitait quitter aussitôt qu'un remplaçant lavallois serait désigné», fait valoir M. Banville.

Cela dit, il ajoute que «la représentation» à l'Autorité régionale de transport métropolitain n'est pas le «dossier le plus chaud à l'hôtel de ville», évoquant la crise sanitaire qui allait éclater peu de temps après.

«Avec la pandémie, la relance économique et le soutien à nos milieux fragilisés, les premiers efforts de M. Demers et de son équipe sont orientés vers la population lavalloise et une digne représentation de cette dernière dans toutes les instances pertinentes», termine-t-il.



Sujets connexes

Lachine veut un « tram-cargo » dans son parc industriel



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

La mairesse de Lachine, Maja Vodanovic

Si le projet de tramway se concrétise dans l'ouest de Montréal, il serait judicieux d'étudier la possibilité d'implanter un système de « tram-cargo », a suggéré jeudi l'arrondissement de Lachine. Déjà utilisé en Allemagne et en Suisse, ce système adapté permet de transporter de la marchandise en gros volume, retirant ainsi des camions des routes.



HENRI OUELLETTE-VÉZINA

LA PRESSE

« Nous aimerions explorer la faisabilité du tram-cargo, qui peut emprunter les mêmes rails que le tramway passager. Il serait possiblement intéressant de prendre le temps d'analyser comment ce type de transport pourrait contribuer à optimiser la performance de certaines entreprises tout en décongestionnant nos rues », écrit l'équipe de la mairesse Maja Vodanovic, dans un rapport rendu public en soirée.

En soirée, l'arrondissement tenait une présentation devant l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), qui a reçu 20 millions supplémentaires en décembre pour poursuivre les études sur le mode de transport structurant à privilégier entre Lachine et le centre-ville.

La Ville de Montréal, elle, s'est déjà positionnée en faveur d'un tramway, entre autres parce qu'il est moins coûteux et qu'il s'intègre mieux au paysage urbain. « Si on développe le réseau de tramway à Lachine, il pourrait hypothétiquement se prolonger dans le parc industriel et donc répondre à certains besoins de l'industrie », plaide l'attaché de presse au cabinet de la mairesse Vodanovic, Matthieu Lampron.

Pertinence et utilités

Règle générale, un « tram-cargo » permet de transporter des marchandises en masse d'un point A à un point B, permettant de diminuer la quantité de camions aux abords



d'une zone industrielle. Un système similaire fonctionne déjà bien à Dresde, en Allemagne, et à Zurich, en Suisse, fait valoir l'arrondissement.

À Lachine, ce réseau pourrait passer par le parc industriel et être « connecté » aux gares de triage, voire même au Port de Montréal, fait valoir le cabinet de la mairesse. Le projet permettrait de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la congestion, dit-on, alors que « le transport de marchandises par camion augmente de manière fulgurante » avec la croissance des achats en ligne.

M^{me} Vodanovic recommande à l'ARTM de « créer une unité de travail regroupant des experts du domaine de la logistique du transport » en vue de la création d'un projet pilote. L'arrondissement souhaite par ailleurs « explorer la possibilité » de mettre sur pied un partenariat avec de gros joueurs comme UPS, Amazon, Purolator ou Fedex, tous installés dans le secteur.

Pour le moment, l'idée n'est encore que très embryonnaire. Rappelons que le tracé et le mode de transport choisis dans l'ouest de l'île devraient être communiqués au courant des prochaines semaines, à l'issue des consultations de l'ARTM, qui devra ensuite statuer.

Fin décembre, dans une lettre ouverte, le Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAME) et l'organisme Imagine Lachine-Est avaient aussi soutenu l'idée d'un « tram-cargo ». « Le transport de marchandises doit être envisagé pour ce tracé, mais aussi comme solution pour d'autres secteurs de Montréal et d'autres centres urbains québécois. [...] Les nombreuses retombées économiques, sociales et environnementales que ce système pourrait apporter justifient qu'on s'y intéresse », ont écrit les deux groupes.

Il y a quelques semaines, les autorités ont annoncé que le Réseau express métropolitain (REM) sera prolongé vers l'est de la métropole. Le « REM de l'Est » reliera notamment Montréal-Nord et Pointe-aux-Trembles, en passant par Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, Saint-Léonard et plusieurs autres quartiers. Selon les plans actuels, ce réseau serait desservi par une rame à toutes les deux minutes en période de pointe, avec une rame à toutes les quatre minutes pour chacune des branches.

Le tramway pour transformer et revitaliser Lachine à échelle humaine

<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-tramway-pour-transformer-et-revitaliser-lachine-a-echelle-humaine-897411446.html>

MONTRÉAL, le 14 janv. 2021 /CNW Telbec/ - L'Arrondissement de Lachine présentait, jeudi soir, ses commentaires et recommandations à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) dans le cadre des consultations publiques sur son Plan stratégique de développement (PSD).

« Nous sommes reconnaissants que le gouvernement du Québec ait octroyé 20 millions de dollars à l'ARTM pour réaliser un dossier d'opportunité visant à proposer un nouveau mode de transport structurant entre l'arrondissement de Lachine et le centre-ville de Montréal, la branche ouest de la ligne rose, et qu'il maintienne l'engagement de 800 M\$ au Plan québécois des infrastructures pour le réaliser tout en le priorisant dans son plan de relance économique. Notre collectivité est prête à répondre aux défis de notre époque », a déclaré la mairesse de Lachine, Maja Vodanovic.

Les propositions du mémoire de l'Arrondissement sont complémentaires à celles qui seront déposées le 21 janvier prochain par le responsable de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal, monsieur Éric Alan Caldwell.



Consolider le réseau existant : soutenir les besoins croissants de Lachine

Comptant deux gares de trains de banlieue fréquentées par près de 400 000 passagers annuellement, l'Arrondissement souhaite que les travaux planifiés dans les prochaines années soient arrimés à la croissance démographique du secteur ainsi qu'au potentiel d'attractivité des pôles économiques avoisinants.

Pour cela, l'Arrondissement souhaite que les travaux prévus par EXO à la gare de Lachine (ligne Vaudreuil-Hudson) incluent la prolongation de son tunnel existant pour que cette gare soit finalement connectée avec le parc industriel qui compte des milliers d'employés. Ceci permettrait de relier le quartier résidentiel au sud avec le quartier industriel au nord de manière sécuritaire pour le transport actif. L'Arrondissement souhaite également le maintien du service sur cette ligne qui prévoit une baisse d'achalandage lors de la mise en fonction du REM.

La gare du Canal (ligne Candiac) étant encore considérée comme temporaire par le gouvernement du Québec, l'Arrondissement recommande qu'elle devienne permanente et qu'elle soit accessible universellement. Stratégiquement située, dans l'axe du futur tramway, elle sera névralgique lors des travaux de reconstruction de l'échangeur Saint-Pierre et sera nécessaire pour desservir le nouvel Écoquartier de Lachine-Est, un secteur de plus de 60 hectares en transformation qui inclura, à terme, des pôles d'emplois et plus de 10 000 nouveaux résidents et qui sera développé selon les principes de transition écologique. L'Arrondissement appuie toute croissance de l'offre sur cette ligne.

Développer le tramway : bâtir les quartiers résilients de demain

L'Arrondissement de Lachine a commandé deux études qui confirment que le tramway en site propre, qui n'est pas encombré par le trafic, est le meilleur mode de transport pour répondre à ses besoins. Il est un des modes les moins coûteux, il s'incère facilement dans le tissu urbain déjà bâti et il a la réputation de revitaliser les quartiers. Il est silencieux, confortable, accessible universellement, opérationnel en toute saison et il permet de boucler le réseau existant.

Avec des prévisions de croissance démographique de l'ordre de 37 % pour les quinze prochaines années, Lachine anticipe l'arrivée de 16 600 nouveaux résidents portant la population totale à 61 089 citoyens en 2035. Afin de soutenir cette croissance démographique parmi les plus importantes dans la région métropolitaine, afin de créer des connexions efficaces aux stations de métro et du REM et pour réaliser l'Écoquartier Lachine-Est, l'Arrondissement appuie la Ville de Montréal quant à l'importance d'accélérer l'étude d'un projet structurant pour réaliser cet axe de transport initialement conçu comme la portion ouest de la ligne rose.

Innover dans le domaine du transport de la marchandise : évaluer le tram-cargo

Le parc industriel de Lachine est stratégiquement situé entre l'aéroport de Montréal et les gares de triage du Canadien Pacifique et du Canadien National, ce qui en fait une plaque tournante dans le domaine de la logistique du transport. Plusieurs entreprises de renom dans ce domaine ont choisi Lachine pour accroître leur performance, dont Amazon, UPS, U-Haul, Purolator et Fedex.

Dans un contexte dans lequel le transport de marchandises par camion augmente de manière fulgurante avec la croissance de l'achat en ligne, il est important de trouver des solutions pour réduire la congestion routière et la pollution de l'air. Selon les données de



la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les GES produites par les camions légers depuis 1990 au Québec ont plus que doublé et celles produites par les camions lourds ont presque triplé. Afin d'améliorer la performance de l'industrie, un partenariat avec celle-ci est souhaité pour explorer la faisabilité d'un tram-cargo qui emprunterait les mêmes rails que le tramway régulier.

« Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes heureux de constater que la collaboration entre l'ARTM, le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal et la collectivité lachinoise permet de développer des projets répondant aux défis de notre époque », a conclu madame Vodanovic.

[Consultez le mémoire et la présentation de l'Arrondissement](#)

SOURCE Ville de Montréal - Arrondissement de Lachine

Renseignements: Matthieu Lampron, Attaché politique, Cabinet de la mairesse de Lachine, 514 892-5200

Liens connexes

<https://montreal.ca/lachine>

Veille technologique

Invitation aux médias - Conférence de presse concernant un investissement en matière d'hydrogène

15 janvier 2021, 07 h 00

Publié par : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

En collaboration avec : Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

Environnement et ressources naturelles

QUÉBEC, le 15 janv. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Jonatan Julien, invite les représentants des médias à une conférence de presse virtuelle au cours de laquelle il confirmera un investissement en matière d'hydrogène. Pour l'occasion, le ministre Julien sera accompagné de M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et ministre responsable de la région de Laval.

Date : Le 18 janvier 2021

Heure : 10 h 30

La conférence de presse sera diffusée sur la plateforme **Zoom**. Pour participer à cette activité virtuelle, les représentants des médias doivent s'accréditer avant le lundi **18**



janvier, 9 h 30, à l'adresse suivante afin de recevoir les instructions de connexion : medias@mern-mffp.gouv.qc.ca.

Au moment de votre connexion, veuillez inscrire votre nom et le nom du média que vous représentez. Les journalistes auront accès à leur microphone lors de la période de questions.

Source :

Elizabeth Lemay
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et
ministre responsable de la région de la Côte-Nord
Tél. : 514 882-5645